



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 28 JANVIER 2015

Martine Pinville interpelle la ministre

La députée de la Charente Martine Pinville a interpellé Ségolène Neuville, la secrétaire d'État aux Affaires sociales et à la Santé, au sujet du manque de moyens de la médecine scolaire en Charente. Dans le département, selon elle, deux des sept postes de médecin scolaire prévus ne sont pas pourvus, alors qu'il manque deux infirmiers à Ruffec et à Confolens. Pénalisant, alors que depuis 2013, la loi rend obligatoire la visite médicale et le dépistage auprès de tous les élèves, du primaire à la terminale. Dans sa réponse, Ségolène Neuville a reconnu des difficultés de recrutement. En revanche, elle

estime que la Charente n'est pas moins bien pourvue que la moyenne des départements. Selon elle, tout en regrettant que les deux derniers postes peinent à trouver des candidats malgré des efforts, 75% des postes de médecin scolaire sont pourvus en Charente. Elle assure également que l'ensemble des 43 postes d'infirmier scolaire sont couverts, grâce à un dernier recrutement il y a quelques jours. Enfin, la secrétaire d'État insiste sur la présence en Charente de deux conseillers techniques, auprès des médecins et des infirmiers, afin de faire appliquer la politique gouvernementale.

L'image



Oublié le grand comptoir d'autrefois. Place à l'open-space, à la clarté et à l'information directe; à la convivialité avec un petit salon pour la clientèle, un coin pour les enfants. Et au high-tech avec de petits îlots équipés de tablettes informatiques. Hier, après une bonne semaine de travaux, l'office de tourisme de Cognac a rouvert ses portes à un public qui a pu découvrir le tout nouveau visage d'une structure qui n'en finit plus de dépoussiérer son image sous la conduite de sa directrice, Stéphanie Tonon (Photo G. B.). «Les premiers retours sont bons, on est ravi», se réjouit cette dernière qui, ce nouveau dispositif d'accueil en place, va désormais s'attaquer avec son équipe à l'opération «Distillez Cognac autour de vous» et à la recherche des «ambassadeurs», bénévoles qui voudront bien contribuer à faire à ses côtés la promotion du territoire.

**L'office
de tourisme
change
de peau**

Le Galaxy se projette sur le cinéma indépendant

À partir d'aujourd'hui, le cinéma cognaçais organise une quinzaine «Art et essai». Une première avec neuf films à petit prix à l'affiche.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Janvier est propice à ce type d'opération, il y a moins de sorties commerciales, ça nous laisse de la place pour la proposer au public dans de bonnes conditions. À partir d'aujourd'hui et jusqu'au 10 février, le cinéma le Galaxy de Cognac lance sa première quinzaine «Art et essai» avec à la clé un programme à même de combler les cinéphiles les plus exigeants.

Du drame, du thriller, du romantique, du policier, du musical, mais aussi du dessin animé, il y en aura pour tous avec, au total, neuf films (1) à découvrir à des prix très attractifs surtout. «5€ la place et 4€ pour le film jeune public», précise Guillaume Mousset, le programmeur du Galaxy. «Des films dont la date de sortie n'excède pas huit semaines», ajoute-t-il. Et dont le public peut d'ores et déjà se faire idée à la lecture du programme supplémentaire édité en 400 exemplaires pour l'occasion par l'établissement.

«Coming Home», du réalisateur chinois Zhang Yimou, ouvre les



Franck Gagneux, propriétaire du Galaxy, et Thierry Guilet, son responsable, diffuseront les films programmés dans trois salles dédiées. Photo archives CL

festivités cet après-midi à 14h15, suivi du film américain «Whiplash», de Damien Chazelle, lequel faisait partie de la sélection «La Quinzaine» du Festival de Cannes 2014. «On s'est appliqué à proposer une offre de qualité et très variée, autant dans les genres que dans les provenances

puisqu'il y a aussi un film coréen, australien, français, allemand ou canadien à l'affiche», indique Guillaume Mousset qui, pour effectuer sa sélection, a croisé «à la fois les critiques, le succès en salle et le classement de ces films au baromètre Art et essai.»

Trois salles seront dédiées à leur diffusion pour une quinzaine «qui répond à une demande et qu'on entend bien renouveler de 2 à 4 fois par an à l'avenir selon son succès», dévoile Franck Gagneux, le propriétaire du Galaxy.

La fréquentation en hausse de 12,5%

Franck Gagneux, le gérant du Galaxy, est plutôt fier d'annoncer des bons chiffres. En 2014, Le cinéma de Cognac a recensé 122 000 entrées dans ses sept salles. En progression de 12,5% par rapport à l'année précédente, explique celui qui est aussi le patron du cinéma de Royan. Une performance qui a le mérite de se situer «au-delà» de la tendance nationale, située autour de + 7,5%.

Franck Gagneux estime que ce résultat est en partie la récompense consécutive aux gros travaux effectués au Galaxy ces dernières années. Il salue aussi les efforts faits pour proposer une programmation «agressive», avec «beaucoup de sorties nationales». La marge de progression ? «Je crois que nous avons atteint notre vitesse de croisière», considère le gérant.

Le Galaxy, quinzaine «Art et essai», jusqu'au mardi 10 février.

(1) «Coming Home» (Chine), «Whiplash» (USA), «The Cats» (Allemagne), «Hard Days» (Corée du Sud), «C'est en July» (Franco-américain), «Mon Amie Victorien» (France), «Captives» (Canada), «Charlie's Country» (Australie), «Le Chant de la Mer» (film d'animations, production européenne).



Grand-Cognac : un budget de 48 865 873 €

Demain soir, les élus du Grand-Cognac seront invités à approuver le budget primitif 2015, qui s'élève à 48 865 873 euros, dont 29 545 537 € en section de fonctionnement et 19 414 336 € en section d'investissement. Ce budget augmente de 29%, en raisons de travaux et charges exceptionnelles. DR

Les inscriptions à Pôle emploi toujours en hausse

EMPLOI Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité a augmenté de 5,7 % en 2014. Et les prévisions ne permettent pas d'envisager une réelle amélioration de la situation

PIERRE TILLINAC

p.tillinac@sudouest.fr

Le chômage n'en finit pas de battre des records. À la fin de l'année dernière, la France comptait 3,496 millions de demandeurs d'emploi sans aucune activité en métropole. Ce qui représente une augmentation de 0,2 % par rapport au mois précédent et de 5,7 % sur un an. En prenant en compte les catégories B et C, qui regroupent les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, le nombre total de personnes inscrites à Pôle emploi s'est établi fin décembre à 5,218 millions. Une progression de 0,8 % sur un mois et de 6,4 % sur un an.

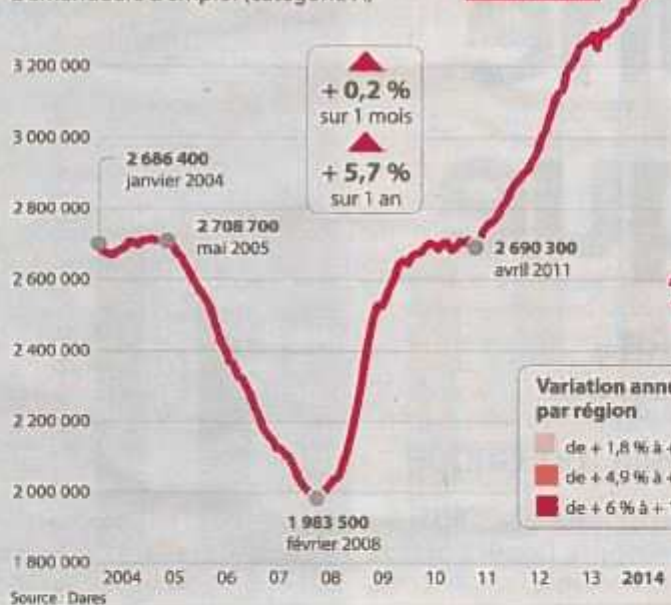
Les prévisions 2015

Les prévisions pour l'année qui commence ne permettent pas d'envisager une réelle amélioration de la situation. La courbe du chômage devrait en effet rester nettement orientée à la hausse. L'Unedec a publié la semaine dernière ses nouvelles analyses pour 2015. En tablant sur une croissance de 0,8 % et sur l'effet positif produit par les politiques publiques, l'organisme qui gère l'assurance-chômage s'attend à ce que l'économie française recommence à créer des emplois à compter du deuxième trimestre. Mais le nombre de créations ne devrait toutefois pas être suffisant pour réduire le chômage, compte tenu de la hausse de la population active. 90 000 personnes de plus devraient ainsi être indemnisées, une progression importante mais inférieure à celle de 2014 (+123 000 chômeurs indemnisés). Depuis l'élection du président de la République François Hollande, Pôle emploi recense 572 500 inscrits supplémentaires.

Pour l'année 2014, les principales victimes du chômage restent les plus de 50 ans. En un an, leur nombre a augmenté de 10,4 % pour dé-

Le chômage en décembre

Demandeurs d'emploi (catégorie A)



Variations sur 1 an
(déc. 2014/déc. 2013)

50 ans et plus	+ 10,4 %
Hommes	+ 6,6 %
Entre 25 et 49 ans	+ 5,1 %
Femmes	+ 4,8 %
Moins de 25 ans	+ 1,7 %

Variation annuelle par région

de + 1,8 % à + 4,8 %
de + 4,9 % à + 5,9 %
de + 6 % à + 12,3 %

« L'année 2014 marque une progression plus importante en Aquitaine que dans le reste de la France »

passer 820 000. Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans progresse beaucoup moins rapidement (+1,7 % sur un an).

Dans un communiqué diffusé hier, le ministère du Travail, qui a cessé de commenter les publications mensuelles, a malgré tout souligné que le gouvernement avait mobilisé « la politique de l'emploi tout au long de 2014, en particulier en faveur de ceux qui sont les plus exposés au risque d'exclusion du marché du travail ». Il a notamment mis en avant « près de 97 000 emplois d'avenir pour les jeunes souvent peu qualifiés » et « près de 310 000 contrats aidés non mar-

chands et 48 000 marchands pour des chômeurs de longue durée ou éloignés de l'emploi ».

Dans la région

En Aquitaine, 177 413 demandeurs d'emploi de catégorie A étaient inscrits à Pôle emploi à la fin du mois de décembre. Le nombre de chômeurs sans aucune activité progresse au même rythme qu'au niveau national sur un mois (+0,2 %), mais la hausse sur un an est beaucoup plus importante en région que sur la France entière (+6,6 % contre +5,7 %). Pour les catégories A, B et C, l'Aquitaine progresse aussi plus vite que le national. Fin décembre, le nombre d'inscrits dans les trois catégories s'établissait à 274 958, ce qui représente une augmentation de 1,4 % sur un mois et de 8,1 % sur un an. Tous les départements sont orientés à la hausse par rapport au mois précédent. En ce qui concerne uniquement la catégorie A, la situation est plus contrastée : la Dordogne (-0,3 %) et le Lot-et-

Garonne (-0,1 %) sont en retrait sur un mois. La Gironde (+0,4 %) et les Landes (+0,2 %) restent en augmentation. Les chiffres restent inchangés pour les Pyrénées-Atlantiques. En Aquitaine, un peu plus de 40 % des demandeurs d'emploi des catégories A, B et C sont inscrits depuis un an ou plus (41 % contre 39 % fin 2013). En 2014, le chômage des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an a progressé de 13,7 % contre 4,5 % pour ceux inscrits depuis moins d'une année.

En Poitou-Charentes, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A fin décembre est en revanche en diminution par rapport au mois de novembre. Il recule de 0,2 % grâce à la Charente (-0,5 %) et à la Charente-Maritime (-0,4 %), puisque la courbe reste orientée à la hausse pour la Vienne et les Deux-Sèvres. Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité enregistre malgré tout une hausse de 7 %, supérieure à celle observée en Aquitaine et au niveau national.

Pourquoi Cherves s'offre une grosse salle des fêtes

LOISIRS Le chantier du centre culturel et d'animations, d'un coût de 2,7 millions, va s'ouvrir en mars

PHILIPPE MÉNARD

p.menard@sudouest.fr

Alors que Châteaubernard vient tout juste d'inaugurer le Castel, sa salle festive à 4,5 millions d'euros, Cherves-Richemont va démarrer en mars le chantier de son centre culturel et d'animations. Coût estimé : 2,7 millions, pour une ouverture en mars 2016. « On était parti sur 2 à 2,2 millions, on a été un peu au-delà. On ne construit pas une salle pour dix ans. Dans le cadre du plan local d'urba-

nisme, on a étudié le développement que l'on souhaitait. On peut envisager 200 à 300 habitants de plus. Si on arrive à 2 800 habitants, il faut avoir quelque chose qui puisse être accueillant », argumente le maire, Alain Riffaud. Selon lui, l'équipement peut aussi intéresser les communes du nord de Grand-Cognac, Mesnac, Saint-Sulpice ou Louzac-Saint-André.

Le besoin a été identifié depuis longtemps. La salle actuelle, qui a une centaine d'années, est limitée à 180 places. « On ne peut pas y réunir tous nos aînés, ou les écoliers avec leurs parents », pointe l' élu. La future salle se situera au bord de la départementale 731, entre Cognac et Burie, dans la continuité de l'Am-pélopole, le bâtiment du Conservatoire du vignoble charentais. Le moulin de Prézier, traversé par l'An-

tenne, se trouve un peu plus bas. L'endroit est à la fois assez isolé pour éviter les nuisances et facile d'accès.

Palette éclectique

Alain Riffaud se souvient de négociations avec le propriétaire du terrain dès 2003. Véritablement lancé en 2011, le projet avait été ajourné à la fin de la dernière mandature. « On n'avait pas la possibilité d'emprunter à 20 ans ou plus, cela risquait de nous bloquer pour le reste de nos investissements. On a relancé le dossier après les élections et on a trouvé une solution avec la Caisse des dépôts », indique le maire. L'emprunt porte sur 2 millions, le reste est autofinancé.

La salle, dessinée par le cabinet Caillaud-Piguet, comporte un large hall d'une centaine de mètres car-

rés, assorti de deux petites salles d'une trentaine de places. La salle principale, d'environ 500 m², compte 640 places assises, dont 250 en gradins rétractables, et une scène de 98 m², côté RD 731. De l'extérieur émerge à ce niveau un cône marron rappelant la forme d'un tonneau d'eau-de-vie.

Reste à faire vivre cet ensemble ambitieux. Alain Riffaud mise sur une palette éclectique : mariages, thés dansants, rassemblements organisés par des maisons de négoce, spectacles amateurs ou professionnels. Dans ce créneau, il ne veut pas programmer une saison culturelle, mais envisage de faire ponctuellement appel à des prestataires spécialisés. Une goutte de spectacles en plus dans un bassin de vie où l'offre tend déjà à déborder...



Le bâtiment dessiné par le cabinet Caillaud-Piguet. Au fond, côté route de Burie, un cône rappelant la forme d'un tonneau. (19)

Pas de réflexion communautaire

POLITIQUE Châteaubernard aimerait voir le Castel intégrer le giron de Grand-Cognac. Une option à double tranchant selon Michel Gourinchas

Châteaubernard avec le Castel, Cherves-Richemont avec le centre culturel et d'animations, les deux plus grosses communes de Grand-Cognac derrière la ville-centre ont mené leurs projets en solo. Le maire de Châteaubernard, Pierre-Yves Briand, regrette qu'il n'y ait pas eu de réflexion au plan intercommunal pour faire coïncider les structures avec un besoin bien authentifié.

Châteaubernard s'est voulu volontariste, en faisant le pari que le Castel créerait une dynamique. « L'ambition du Castel est de compléter l'offre existante, d'offrir une scène aux caractéristiques différentes, d'accueillir des spectacles délocalisés en partenariat avec L'Avant-

Scène, West Rock, Blues'Passions, La Canopée, La Palène ou d'autres », avançait l'adjointe à la culture Dominique Petit lors de l'inauguration.

D'abord les musées

Être complémentaire et non concurrentiel, l'intention est louable, mais ne sera pas forcément évidente à concrétiser, avec un public dont le portefeuille n'est pas extensible... Pour Pierre-Yves Briand, la logique voudrait que le Castel, dont la vocation dépasse la commune, entre dans le giron communautaire.

« Pourquoi pas se poser la question ? Mais il faut que chacun en mesure les conséquences. Cela signifierait aussi intégrer à Grand-Co-



Pierre-Yves Briand menant une visite du Castel, le 6 janvier. A. L.

gnac l'Espace 3000, la Salamandre, ou la salle de Cherves, par exemple. Je ne suis pas sûr que les communes aient à y gagner », réagit le président de Grand-Cognac, Michel Gourinchas, pour lequel la réflexion commune doit d'abord porter sur la cohérence de la programmation sur le territoire.

« Je ne crois pas que ce soit le rôle de la CdC de gérer des animations, si ce n'est sous forme de soutien », estime pour sa part Alain Riffaud. Le maire de Cherves-Richemont comme Michel Gourinchas relèvent que la réflexion porte sur d'autres mutualisations, notamment celle des musées.

Lebranchu : « Je ne sais pas comment appeler la région »

En marge de sa visite, lundi, à Angoulême, où elle a présenté et défendu la réforme territoriale devant les élus et les entrepreneurs du pôle image, Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation, a avoué n'avoir aucune idée,

aucune préférence sur le nom de la future région qui regroupera l'Aquitaine, le Poitou-Charentes et le Limousin. La nouvelle entité s'appellera-t-elle Aquitaine, Nouvelle Aquitaine, Grande Aquitaine ou Sud-Ouest Atlantique ? M^{me} Lebranchu répond que c'est aux élus locaux de choisir, « en évitant les sigles et en trouvant un nom qui rayonne partout en France et soit compréhensible dans toute l'Europe ». Elle a ajouté, avec un brin de malice, qu'une certaine Ségolène Royal rappelle souvent qu'au temps d'une certaine Aliénor, le cœur du duché d'Aquitaine battait... à Poitiers !

Objectif : convaincre la filière du cognac

CENTRE DE SECOURS Le plateau des feux d'alcool ne peut exister sans les maisons de cognac. Un fonds de dotations va être créé



L'esquisse du futur centre de secours de Jarnac telle qu'elle a été présentée en janvier 2014. Le plateau des feux d'alcool faisait encore partie du projet. REPRO CABINET BAJOLLE

SOPHIE CARBONNEL
s.carbonnel@sudouest.fr

D'ici à un an, un nouveau centre de secours et une école du feu vont sortir de terre rue de l'Europe à Jarnac. Si le permis de construire vient d'être déposé, un élément manque encore au projet. Le plateau d'entraînement pour combattre les feux d'alcool, une première en France, annoncé dans les premières esquisses, a été mis entre parenthèses par manque de financement.

Le président du Pays Ouest Charente, Jérôme Sourisseau, soutenu par le président de la Communauté de communes de Jarnac Annick-Franck Martaud, a décidé de prendre le taureau par les cornes. En l'occurrence, aller faire du porte à porte dans le monde de la viticulture afin de récolter des fonds.

Un don, « mais défiscalisé »

Hier après-midi, l'ensemble des acteurs, du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC), aux maisons à proprement parler, en passant par les présidents des cinq communautés de communes du territoire, se sont réunis pour plancher. En ressort une solution : créer un fonds de dotations. Car si la filière du cognac n'est pas frileuse à l'idée de s'associer au projet, elle veut néanmoins profiter de son mécénat. « Les maisons sont d'accord mais il faut que ça se fasse dans les meilleures conditions, note Jérôme Sourisseau. Faire un don, d'accord, mais il faut qu'elles puissent être défiscalisées. »

Hier, les participants ont abordé le montage juridique d'une telle structure. « Ce serait unique en

France », assure le président. Le fonds de dotations s'est donc imposé. D'autant que le Pays a les yeux tournés vers l'avenir. « Ça peut être utile, un outil de plus pour des projets structurants pour le territoire, espère Jérôme Sourisseau. Par exemple, le pôle verriers des métiers du cognac. Michel Gourinchas s'est dit très intéressé. »

2 millions d'euros à trouver

Patrice Pinet, président du syndicat des maisons de cognac, va présenter le projet à ses collègues du monde de la viticulture. Pour construire le plateau des feux d'alcool, il faut recueillir entre 1,5 et 2 millions d'euros. Pour être dans les temps, il faudrait, au mieux, que l'argent soit récolté avant la pose de la première pierre du futur centre de secours.

« Tafta » : un traité controversé

CONFÉRENCE Attac, le Parti de gauche et Les Verts invitent à une soirée débat demain

Le Tafta, (Transatlantic Free Trade Area) que qu'olé qu'theu ? Dirait-on en Charente. Tout simplement le traité de libre-échange entre l'Europe et l'Amérique du Nord que l'Union européenne est en train de négocier, particulièrement avec les États-Unis et qui devrait être finalisé à la fin de l'année, avant de devoir être ratifié en 2016.

Pour Pierre-Alain Dorange, co-animateur du Parti de gauche et Jean-Luc Fontaine, d'Attac 16, ce traité est critiquable « parce qu'il est négocié non pas par des élus mais des techniciens, d'une manière opaque... Les conséquences sociétales et économiques seront importantes. »

Les communes sollicitées

C'est pour cela que les deux organisations, en liaison avec Europe Écologie Les Verts et le Collectif Stop-Tafta de Saintes, proposent, demain soir (1), une conférence-débat sur cette question où sera présent Frédéric Viale, docteur en

droit et spécialiste des accords internationaux au sein d'Attac.

L'objectif est d'informer le plus largement possible le public - et le faire réagir - sur les implications de ce traité.

« Souvent, on caricature cela avec le fait que l'on va devoir accepter le poulet au chlore, mais cela signifie, par exemple aussi que l'on risque de devoir accepter les normes sanitaires des États-Unis et elles ne sont pas à la même hauteur que celles de l'Europe », ajoutent les deux hommes. Et d'énumérer d'autres conséquences en terme d'environnement, d'économie. « Par exemple, il préconise de supprimer les AOC (Appellations d'origine contrôlée) », avance Jean-François Hérouard, l'élu Vert cognacais. »

Pour tout cela, il convient, selon les organisations, d'organiser la « résistance » par rapport au traité. « Des territoires se sont déjà prononcés hors Tafta. Attac 16 a envoyé une demande à toutes les commu-



Frédéric Viale apportera son analyse à cette soirée. CRF

nes du département pour qu'elles délibèrent dans ce sens, pour l'instant nous avons eu sept réponses. »

Didier Faucard

(1) Conférence, demain jeudi, à la salle Marguerite-de-Valois de La Salamandre, à 20 h 30. A noter qu'une autre réunion d'information sur le sujet est organisée par le Parti communiste, samedi à La Chaudronne, à 14 h 30.

Émotion à la BA 709

CRASH EN ESPAGNE La base aérienne est sous le choc après le décès de neuf militaires français

Le crash d'un F-16 des forces aériennes grecques, lundi, lors d'un exercice de l'Otan en Espagne, a provoqué une vive émotion à la base aérienne 709. Aucune des neuf victimes françaises n'était affectée ici, mais presque toutes sont passées dans la région, dans le cadre de leur formation, à Cognac pour les pilotes, à Rochefort pour les mécaniciens. « Qu'ils soient de Cognac, Rochefort ou Nancy, cela ne change rien. Nous faisons tous partie de la même famille », réagit le lieutenant-colonel Elie de Rivals-Mazères.

« Nous sommes bouleversés. On

pense à eux, à ceux qui luttent encore entre la vie et la mort, à leurs proches », poursuit le commandant en second de la base de Cognac-Châteaubernard. « Trop souvent, on entend que les accidents font partie de notre métier. C'est faux. S'il y a un accident, si quelqu'un meurt, c'est que quelque chose s'est mal passé », estime l'officier.

La priorité va à l'enquête, mais la BA 709 participera naturellement à l'hommage évoqué par le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Denis Mercier.

Vaste chantier sur le réseau haute tension

Depuis le début du mois de janvier ERDF a entrepris des travaux sur le réseau de haute tension à Châteaubernard qui se prolongeront sur les communes d'Ars, Gimeux, Salles-d'Angles. Trente kilomètres de réseaux souterrains haute tension vont ainsi être renouvelés pour un montant de trois millions d'euros.

ERDF cible en priorité la haute tension car un maximum d'usagers y est raccordé.

Le chantier échelonné jusqu'en 2017 répond à des objectifs parfois distincts ou cumulés : l'enfouissement et la restructuration des lignes haute tension, la mise en place d'organes de manœuvres télécommandés (OMT) afin d'intervenir à distance (Poitiers) sur le réseau (isolation de tronçons défectueux, basculement sur les tronçons sains), le renouvellement préventif du réseau haute tension.

Les chantiers sont pensés en étroite collaboration avec les collectivités territoriales.



Le câble situé sur la portion de la rue de la Doue en partant de la rue Fernand-Gulonnet jusqu'à la rue des Groies subira juste une section afin de le joindre au nouveau câble posé. PHOTO SANDRA BAUMANN

Rue des Groies

À Châteaubernard, les travaux qui répondent aux trois attentes formulées, ont commencé rue des Groies jusqu'à l'intersection de la rue de la Doue. Des tranchées ont été creusées, des câbles posés (les câbles papier sont retirés au profit de câbles synthétiques à la technologie nouvelle offrant une durée de vie prolongée, une section supérieure), recouverts par du sable et du calcaire et si besoin du béton. Une opération qui a en outre nécessité un forage dirigé pour relier le poste de transformation et dis-

tribution publique de l'électricité sur la base aérienne (qui permet le passage de l'électricité de haute à basse tension) donnant sur la rue de la Doue.

La mise en service des câbles sera effective aujourd'hui, mercredi 28 janvier, sans coupure. Les travaux vont se poursuivre jusqu'au rond-point de la base aérienne qui fera l'objet d'un deuxième forage. L'objectif étant alors de gagner le quartier Tout-Blanc.

Parallèlement, les changements de câbles se réaliseront à partir de la rue Nouvelle, déboucheront sur

la rue Jean-Monnet et se termineront au poste source situé après le pont surplombant la RN 141 en face de la zone industrielle (rue du Commerce). Une sorte de « gros poste de transformation » puisqu'on passe de la très haute tension à la haute tension et donc un poste frontière entre le réseau de transport d'électricité (ERT) filiale d'ERDF et le distributeur d'électricité ERDF.

Durant toute la durée du chantier, la circulation sera maintenue mais alternée sur les portions de voirie soumises à travaux.

CHATEAUBERNARD

Permanence du Secours populaire. Le Secours populaire tient une permanence tous les vendredis de 14 à 16 heures dans les locaux de l'ancienne crèche, résidence hameau des Meuniers, rue Jean et Pierre-Bienassis, bâtiment D au rez-de-chaussée.

Boutique solidaire ouverte à tous (vestiaires, livres, vaisselles...) et aide alimentaire.
Tél. 05 45 95 26 84.

L'animatrice de l'Atelier du mercredi récompensée

Dans le cadre de la soirée des vœux du maire vendredi dernier, une large part a été accordée à la remise des diplômes officiels de maire honoraire à Robert Richard et d'adjoint honoraire à Jacques Brard Blanchard, élus pendant trente-sept années.

Ces distinctions méritées ne relevaient pas de la surprise. Ce ne fut pas le cas quand Thérèse Brunellière, adjointe, invita Patricia Nifenecker à s'avancer. Au nom de l'équipe municipale, elle lui a alors remis un cadeau pour la remercier des trente-six années passées à animer « l'Atelier du mercredi ». La surprise était telle que Patricia est restée sans voix, momentanément.

Après l'installation à Boutiers en 1977 de son mari en qualité de médecin généraliste, elle reconnaît avoir connu une période « un peu déstabilisante ». Elle venait d'obtenir ses diplômes de fin d'études à l'École nationale supérieure d'arts appliqués et des métiers d'art de Paris, un BTS de plasticienne et une licence d'arts plastiques. Le maire de l'époque, Jacques Convert, lui a alors proposé de créer un atelier d'arts plastiques pour les enfants de l'école. « Cette opportunité fut une immense chance pour moi, source d'équilibre dans ma nouvelle vie ».

Est venu également un temps d'enseignement en collège, en tant que plasticienne en milieu scolaire.

Trente-six ans durant, Patricia Nifenecker a donné de son temps, et partagé ses connaissances au service



Patricia Nifenecker félicitée le soir des vœux. PHOTO PIERRE BARRIETEAU

de l'art et des enfants. Depuis le Centre de loisirs de Boutiers-Saint-Trojan en 1978, puis l'Atelier du mercredi, elle s'est consacrée à un accompagnement constant des enfants sur le chemin de l'art.

L'aventure continue

Cette belle aventure s'est arrêtée en juin 2014, avec l'impact sur le mercredi matin de la réforme des rythmes scolaires. Mais Patricia Nifenecker a accepté de prolonger l'esprit de la récréation artistique du mercredi, en partageant avec les jeunes lecteurs du bulletin municipal, « Les Nouvelles de Boutiers-Saint-Trojan », un rendez-vous trimestriel, « L'Art et création », de bricolage et belles histoires de l'art. Cela méritait bien une surprise le soir des vœux.

La Poste modifie ses horaires

Les bureaux de poste à Cognac et dans le Cognacais modifient leurs horaires à partir du lundi 2 février. A Cognac, ils seront désormais ouverts le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 17 h 30, le mardi de 8 h 30 à heures, et le samedi de 9 heures à midi. À Châteaubernard : le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 heures, et le mardi de 13 h 30 à 16 h 30. A Gensac-la-Pallue : du lundi au vendredi de 9 heures à 11 h 30.